

LA NIDIFICATION DE L'HIRONDELLE DE RIVAGE DANS LES ENVIRONS DE PONTARLIER EN 2016

F. LONCHAMPT et D. MICHELAT

I Introduction

Nichant à l'origine dans les berges sablonneuses des cours d'eau, l'Hirondelle de rivage a trouvé dans les exploitations de granulats des milieux de substitution pour se reproduire. Dans le Haut-Doubs, où les berges des cours d'eau ne présentent plus une hauteur suffisante pour l'accueillir, les sablières et les carrières constituent des milieux de substitution et des sites de reproduction privilégiés.

De peur d'assister à la disparition locale d'une espèce nicheuse, par ailleurs en déclin à l'échelle européenne, un suivi spécifique a été mis en place à partir de 1995. Cette année là, il ne subsistait pour tout le Haut-Doubs qu'une seule colonie totalisant 24 terriers dans la sablière de Dommartin. Des démarches d'information et de sensibilisation ont alors été entreprises auprès des carriers dont les sites d'extraction, encore en activité, pouvaient potentiellement être fréquentés par l'espèce. Celles-ci ont abouti à la signature, en 1996, d'une première convention visant à protéger la reproduction de l'Hirondelle de rivage avec la SARL Paul Marguet propriétaire des exploitations alluvionnaires de Dommartin et Vuillecin, puis d'une deuxième, en 1999, avec la société des Carrières de Chaffois propriétaire de la carrière de Chaffois et enfin d'une troisième en 2007 avec la commune de Sombacour propriétaire des terrains et la société Sacer Paris Nord-Est exploitant la carrière de Sombacour.

Ce document retrace, pour la vingtième année consécutive, la nidification de l'Hirondelle de rivage dans la région de Pontarlier.

II Résultats

Chaque année, avant le début de la saison de reproduction, les responsables des exploitations conventionnées sont contactés pour discuter des possibilités d'aménagement d'un site de reproduction pour l'Hirondelle de rivage au sein de leur exploitation. L'objectif de cette démarche est d'apprécier, avec les chefs d'exploitation, l'importance des stocks de sable de 0/3 ou de 0/4 pour y aménager une paroi verticale et la maintenir durant toute la période de reproduction (du 15 avril au 15 septembre), sans pour autant que l'activité de l'exploitation soit contrariée dans l'écoulement de ses stocks. Pour ce faire, le carrier doit estimer les volumes de sable qu'il va extraire et déstocker durant la saison de reproduction.

Le 14 mars, une première visite de la sablière de **Dommartin** permet de constater que le stock où s'étaient installées les hirondelles de rivage est suffisamment important pour espérer l'aménagement d'un site de reproduction. Joint au téléphone le 30 avril, Monsieur Macon, des sablières Marguet, nous confirme la reconduction de la convention et nous informe qu'un effort supplémentaire sera réalisé cette année pour la création d'un site attractif pour les hirondelles, au même endroit que les parois érigées les années précédentes. Une falaise est aménagée entre le 2 et le 11 avril. Le 21 avril, nous constatons que la pluie a provoqué un effondrement de la paroi et qu'elle n'est alors plus suffisamment verticale. Informé par courriel le 25 avril, les carriers interviennent et le 30 avril nous observons que la falaise est redressée. Orientée nord-ouest, elle présente une surface de 20 à 30 m².

Depuis 2010, l'exploitation du granulat au lieu-dit Le Moray sur la commune de **Vuillecin**, est arrivée à son terme. Bien que le réaménagement du site ait été conçu de façon à y favoriser l'accueil de l'avifaune, avec notamment la création d'une petite île, il n'a pas été envisagé un

aménagement pour y favoriser la reproduction de l'Hirondelle de rivage quelques années encore, comme cela a été fait à Osselle par la société des Granulats du Doubs et comme cela avait été proposé dans nos rapports annuels. Ceci n'a toutefois pas empêché l'Hirondelle de rivage de fréquenter le plan d'eau pour s'y alimenter lors de haltes migratoires ou en saison de reproduction. Ainsi, le 2 avril puis les 1, 2, 9 et 31 mai, de 1 à 5 hirondelles de rivage sont observées survolant l'un des plans d'eau du Pont-Rouge.

A Chaffois, le 12 octobre 2015 nous avons été conviés à la Commission locale de concertation et de suivi de la carrière. Cette année, malheureusement, faute de disponibilité, la LPO n'a pas pu être représentée.

Le 14 mars, une première visite du site permet de constater l'état des stocks de 0/4. Le 3 avril, une rencontre est organisée sur le site avec Madame Vermot responsable de la carrière et Monsieur Thiébaud, chef d'exploitation, pour discuter de l'aménagement du site. Il est convenu de rafraichir les parois des 2 stocks de 0/4 vers les bungalows. Le 11 avril, les 2 falaises sont prêtes à accueillir les hirondelles.

La carrière de Chaffois dispose donc, cette année encore, de deux sites potentiellement favorables à l'installation d'une colonie : un front vertical de 20 à 30 m² et un autre d'une 10^{aine} de m², tous deux orientés sud-est.

Comme pour les autres sites, une première visite de la carrière de **Sombacour** est réalisée le 14 mars. Nous constatons que le stock de sable de 0/4 est suffisamment important pour y aménager un site de reproduction pour les hirondelles de rivage.

Monsieur Simon de la Société Colas Est est contacté par téléphone le 29 mars. Lors de cet entretien, il nous confirme la reconduction de la convention et nous informe que malgré le manque de fines dans le sable la société va tenter d'aménager une paroi dans le stock habituel. Il nous informe également que pour 2016 un stock de 0/4 avec des fines, réservé à la reproduction de l'Hirondelle de rivage, devrait être constitué.

Le 18 puis le 25 avril, lors d'une visite sur le site nous rencontrons respectivement le chef de la carrière puis Madame Anne-Lyse Plat nouvelle responsable Environnement de la société Colas pour discuter de l'aménagement d'une falaise dans la carrière de Sombacour. Tous deux nous confirment l'aménagement prochain du site.

Le 30 avril, une paroi verticale est créée et, pour limiter les risques d'effondrement, une bâche imperméable recouvre le stock. Néanmoins, le pied de la falaise ne semble pas suffisamment dégagé pour empêcher d'éventuels prédateurs d'accéder aux futures cavités. Messieurs Simon et Paris en sont informés et, le 15 mai, du sable a été retiré du pied de la falaise, ce qui agrandit la paroi et la rend moins accessible aux prédateurs.

Ainsi, après deux années sans succès, une paroi favorable à la reproduction de l'Hirondelle de rivage a pu être érigée cette année. Orientée sud-ouest, elle présente une surface d'environ 20 à 30 m².

Exception faite de la sablière de Vuillecin dont l'extraction du granulats est terminée depuis 2010, tous les sites conventionnés et encore exploités disposaient au début de la saison de reproduction d'au moins une paroi aménagée pour accueillir une colonie d'Hirondelle de rivage.

Cette année, dans le Haut-Doubs, le retour des premières hirondelles de rivage est noté le 30 mars à Frasne. Cependant, les hirondelles de rivage ne sont observées sur les sites de reproduction que deux semaines plus tard, le 14 avril.

Du 14 mars au 15 août, les sites dans lesquels une paroi a été aménagée, ont été visités entre 32 et 35 fois chacun, soit une visite tous les quatre à cinq jours.

Détaillons dès à présent le déroulement de la nidification de l'Hirondelle de rivage sur chacun d'eux.

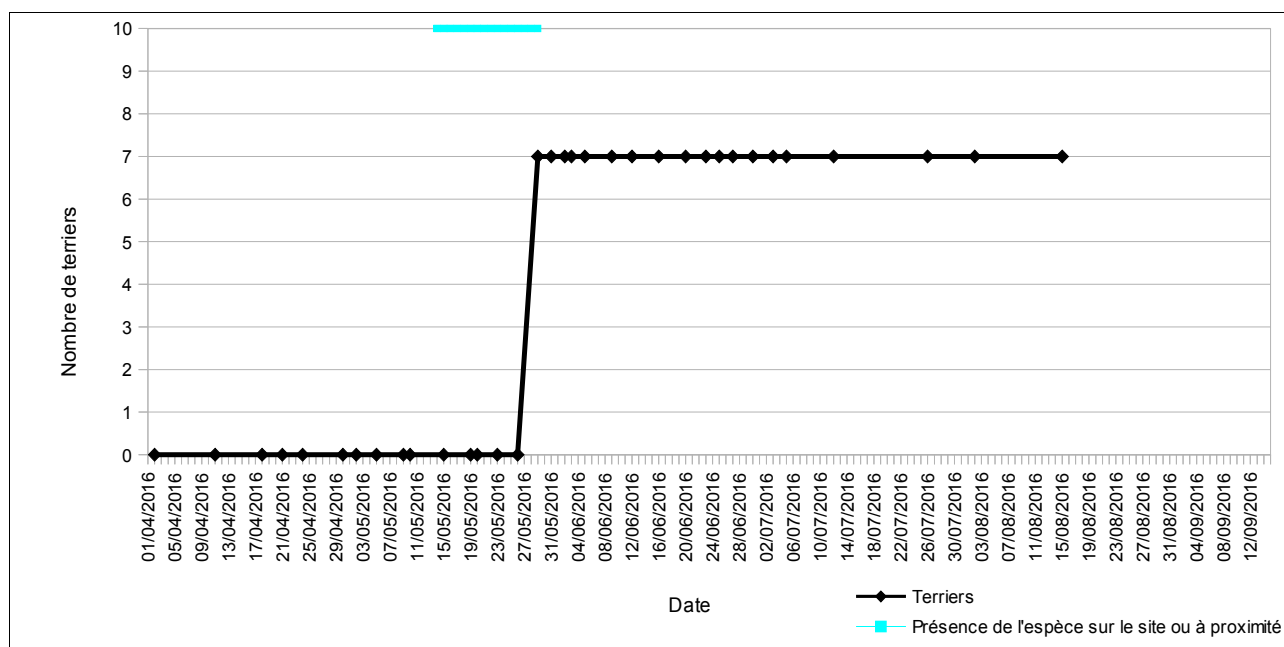
1 La nidification sur la colonie de Dommartin

Dans la sablière de Dommartin, le site de reproduction pour les hirondelles de rivage est aménagé au cours de la première quinzaine du mois d'avril, conformément aux termes de la convention. L'arrivée des premières hirondelles est constatée à partir du 14 mai. Malgré les visites régulières du site (7 visites entre le 14 au 25 mai), les observations d'hirondelle de rivage sur la colonie sont rares.

Le tableau ci dessous détaille celles-ci :

Date	Nombre d'individus
14 mai	au moins 1
23 mai	1
29 mai	1

L'espèce est vue en moyenne une visite sur deux avec une seule observation de plusieurs individus.



Evolution du nombre de terriers d'Hirondelle de rivage sur la colonie de Dommartin en 2015

Malgré une paroi précocément aménagée par les carriers et plutôt attractive, l'installation des hirondelles n'est constatée que le 29 mai. Sept ébauches de terriers sont creusées. Malheureusement c'est également ce même jour qu'est faite la dernière observation d'une hirondelle de rivage sur le site.

L'espèce aura fréquenté la colonie de Dommartin entre 16 et 18 jours et ne se sera par reproduite.

2 La nidification sur la colonie de Chaffois.

Le 3 avril, une rencontre a eu lieu avec Madame Vermot et Monsieur Thiébaud. Lors de celle-ci, il a été convenu du rafraîchissement des parois des deux stocks de 0/4 situés vers les bungalows. Comme en 2015, les hirondelles de rivage ont bénéficié de deux fronts verticaux, le premier de 20 à 30 m² et le second d'une 10^{aine} de m², tous deux orientés sud-est.

Du 14 mars au 15 août, trente-deux visites ont été effectuées sur ce site, mais aucune hirondelle de rivage n'a été observée et aucune cavité n'a été creusée.

3 La nidification sur la colonie de Sombacour

Après plusieurs rencontres et discussions sur site, le 30 avril, une paroi favorable à l'installation d'une colonie d'Hirondelle de rivage a été érigée grâce à la perspicacité des exploitants. La paroi créée est orientée sud-ouest et présente une surface d'environ 20 à 30 m².

Malgré cette bienveillance, du 14 mars au 15 août, trente-trois visites ont été effectuées sur ce site, mais aucune hirondelle de rivage n'a été vue et aucune cavité n'a été constatée.

Parallèlement à ce suivi, des hirondelles de rivage ont été observées pendant la saison de reproduction dans plusieurs communes du Haut-Doubs, plus ou moins éloignées des colonies de reproduction. Nous avons été attentifs aux comportements laissant supposer une éventuelle reproduction, mais sans succès. Les observations des mois de mars à mai se rapportent sans doute à des individus encore en migration prénuptiale et celles de juillet et août probablement à des oiseaux en dispersion après la reproduction ou en début de migration post-nuptiale. Ces observations sont consignées dans le tableau ci-dessous.

Dates	Nb d'individus	Communes
03/04	2	Vuillecin
02/05	au moins 1	
09/05	au moins 1	
15/05	2	
31/05	2	
15/05	1	Bouverans
30/03	1	Frasne
11/05	4	
14/08	1	
17/08	2	
21/08	1	
13/08	1	Bonnevaux
18/04	2	Bannans
27/04	1	
26/05	1	
21/08	2	
20/09	1	
18/10	1	
05/05	2	La Rivière-Drugeon
15/05	1	
18/05	1	
02/07	1	
05/07	au moins 1	
27/08	4	Sainte-Colombe

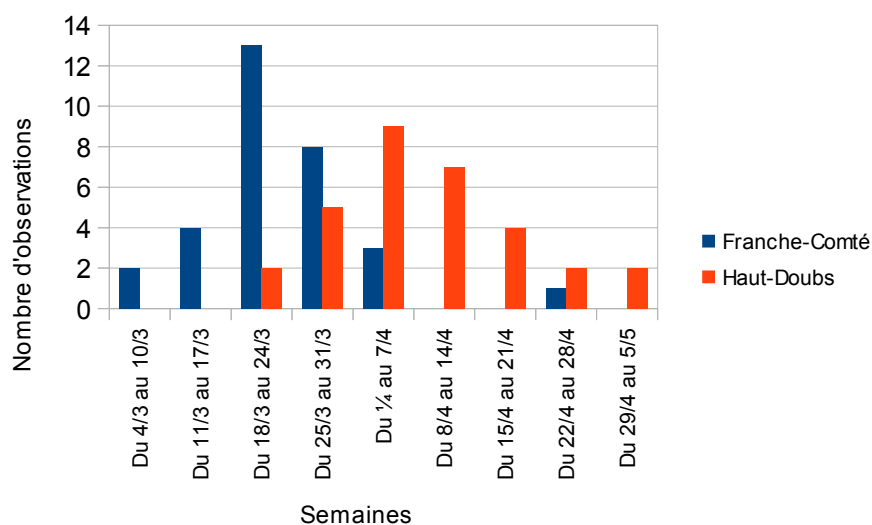
En automne, des hirondelles de rivage ont été observées en migration dans différents sites du Haut-Doubs. Les observations les plus tardives ont été faites les 20 septembre et 18 octobre avec toutes deux avec 1 individu le long du Drugeon à Bannans.

III Discussion

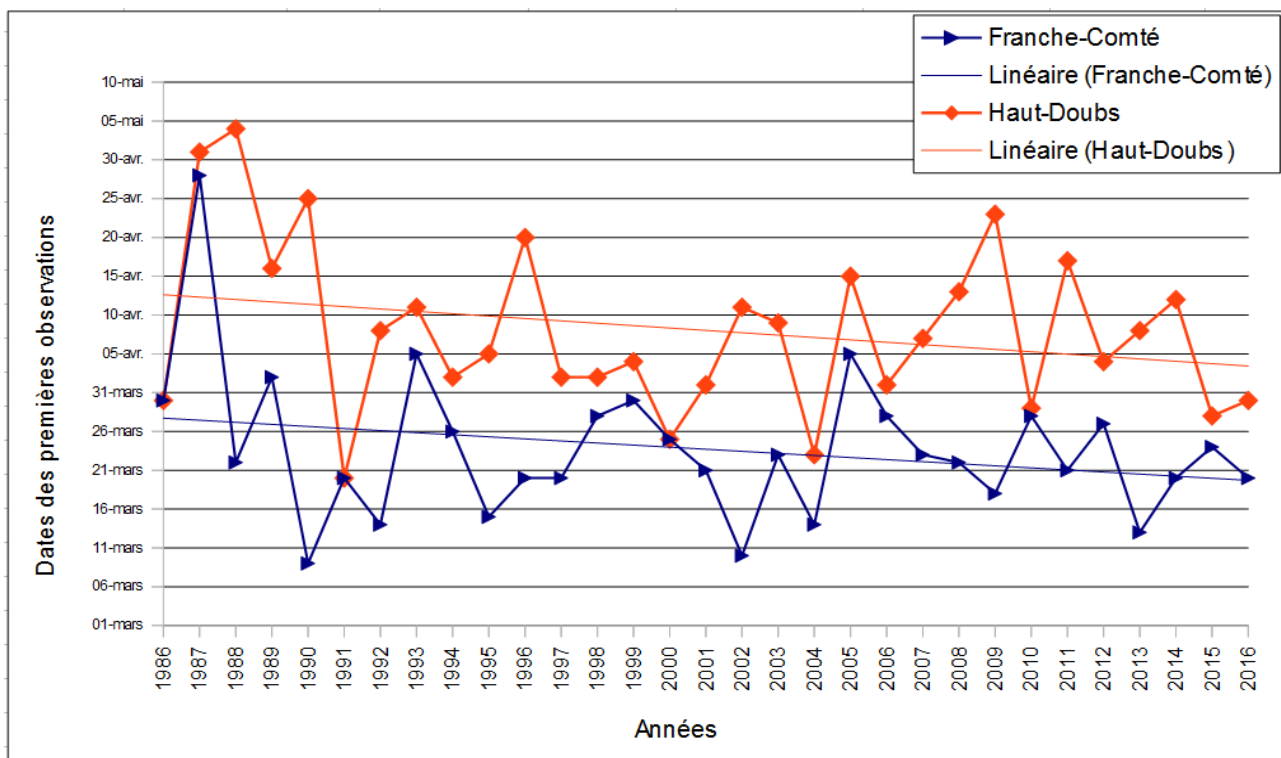
Cette année, c'est le 30 mars à Frasne que la première hirondelle de rivage est observée dans le Haut-Doubs. Selon l'historique des premières observations faites depuis 1986, ce retour est relativement précoce. C'est en effet autour du 8 avril que les premières hirondelles de rivage arrivent habituellement dans le Haut-Doubs.

Le tableau ci-dessous est établi à partir des observations effectuées depuis 1986.

Date d'arrivée	la plus précoce	moyenne	la plus tardive
Haut-Doubs	20 mars (1991)	8 avril	4 mai (1988)
Franche-Comté	9 mars (1990)	23 mars	28 avril (1987)



Répartition hebdomadaire des dates des premières observations d'Hirondelle de rivage en Franche-Comté et dans le Haut-Doubs de 1986 à 2016



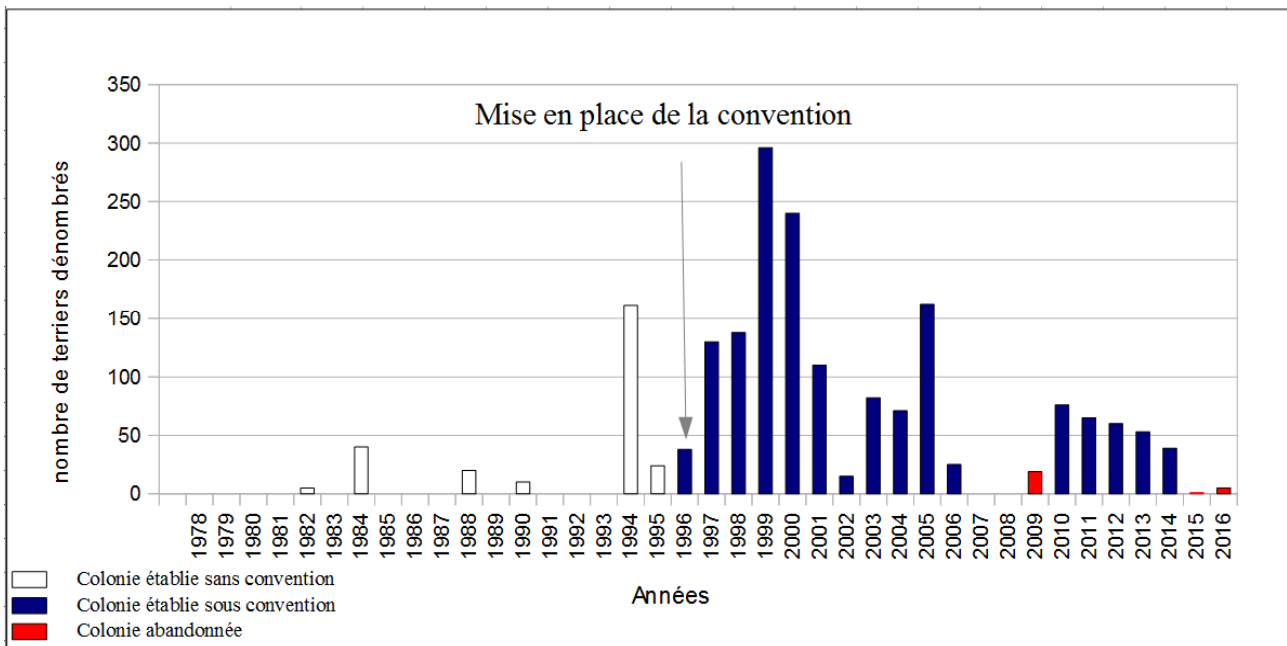
Evolution comparée des dates d'arrivée de l'Hirondelle de rivage en Franche-Comté et dans le Haut-Doubs de 1986 à 2016

Le tableau et les deux graphiques ci-dessus révèlent que l'Hirondelle de rivage est de retour en moyenne 15 jours plus tard dans le Haut-Doubs que dans le reste de la Franche-Comté.

D'autre part, tant au niveau franc-comtois que du Haut-Doubs, l'arrivée des hirondelles de rivage est de plus en plus précoce. Entre 1986 et 2016, ce retour est avancé d'environ 9 jours dans le Haut-Doubs contre 8 au niveau régional. Ce constat est peut-être une conséquence du réchauffement climatique ou simplement le résultat d'une pression d'observation plus importante de la part des ornithologues de la région ou encore une combinaison des deux phénomènes.

Cette année, exception faite de la carrière de Sombacour, les parois verticales, sur les deux autres sites conventionnés, ont été aménagées avant la date du 15 avril.

Les exploitants des trois sociétés conventionnées se sont une nouvelle fois impliqués avec professionnalisme.



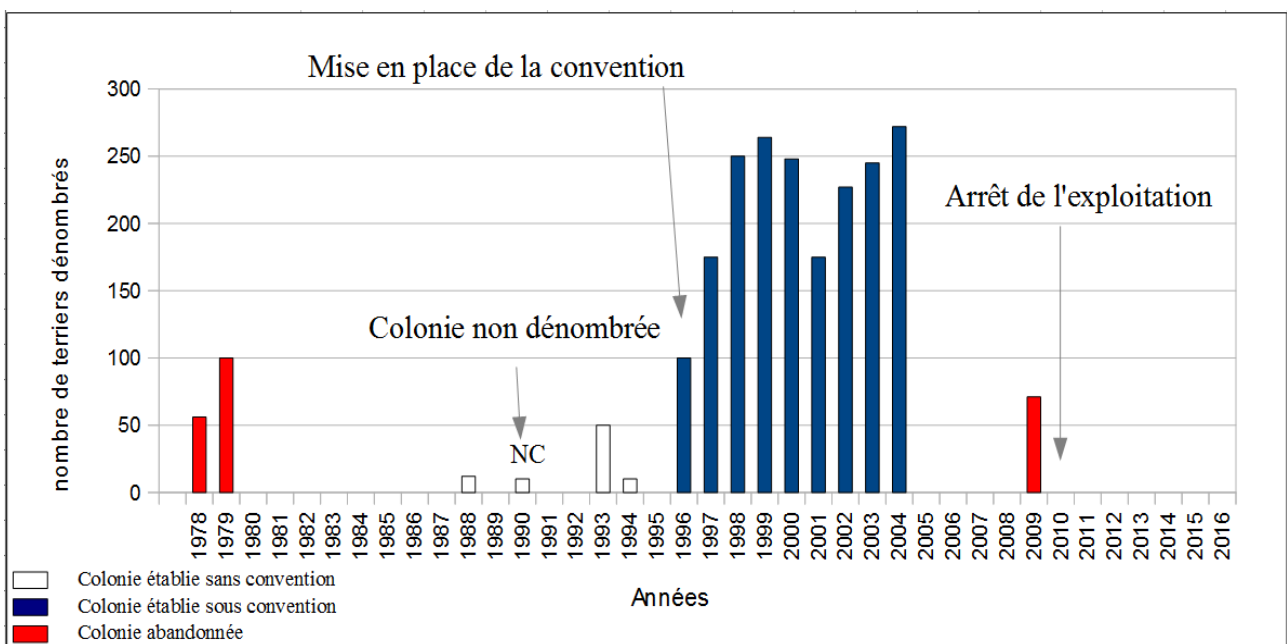
Evolution des effectifs d'Hirondelle de rivage sur la colonie de Dommartin de 1978 à 2016

En 2016, l'arrivée des hirondelles de rivage sur le site de Dommartin est observée à partir du 14 mai. C'est autour du 30 avril, soit quinze jours plus tôt que les premières hirondelles sont en moyenne observées dans cette sablière (date la plus tardive : 6 juin).

Habituellement sur ce site, les premières hirondelles ont pour habitude de commencer l'excavation dès leur arrivée sur la colonie. Cette année les 7 premières ébauches de cavité sont constatées le 29 mai soit 15 jours plus tard. C'est en moyenne autour du 5 mai que les premières cavités sont creusées (valeurs extrêmes : 18 avril et 6 juin).

C'est également le 29 mai que l'Hirondelle de rivage est observée sur la colonie pour la dernière fois. Les oiseaux ont fréquenté le site durant un minimum de 15 jours contre 93 en moyenne habituellement.

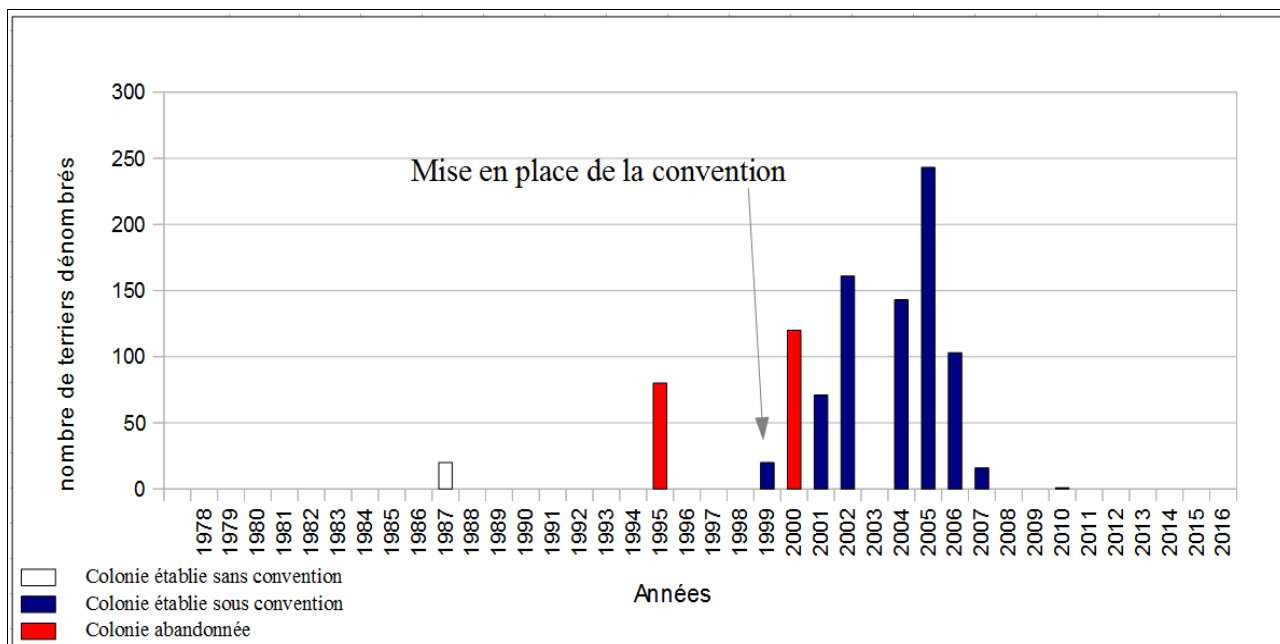
Malgré la colonisation du site par des individus, c'est la seconde année consécutive que **la reproduction de l'Hirondelle de rivage échoue dans la sablière de Dommartin.**



Evolution des effectifs d'Hirondelle de rivage sur la colonie de Vuillecin de 1978 à 2016

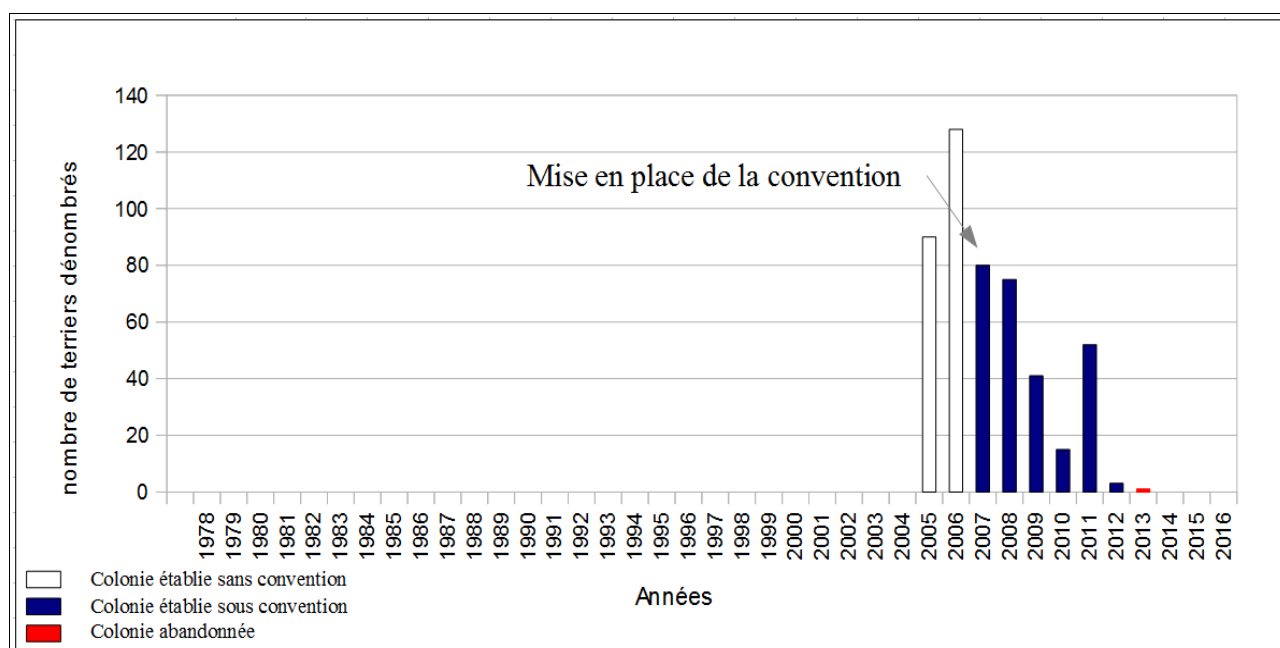
L'exploitation de la sablière de **Vuillecin** au lieu-dit Le Moray est arrivée à son terme en 2010. Le site a fait l'objet d'un réaménagement écologique en 2011 avec notamment, la création d'une île et d'un chemin piétonnier le long de la rive sud du plan d'eau. Malheureusement, faute de concertation, aucun aménagement n'a été réalisé pour pérenniser la reproduction de l'Hirondelle de rivage.

L'espèce ne s'est plus reproduite sur le site de Vuillecin depuis 2004 malgré la tentative avortée en 2009.



Evolution des effectifs d'Hirondelle de rivage sur la colonie de Chaffois de 1978 à 2016

A Chaffois, malgré le soin tout particulier apporté cette année encore par les carriers pour l'aménagement de parois verticales (deux cette année encore) à l'entrée de la carrière, aucune hirondelle de rivage ni cavité n'ont été observées dans l'exploitation de granulats. Depuis le conventionnement de l'exploitation, en 1999, c'est la dixième fois dont huit au cours des neuf dernières années que **l'Hirondelle de rivage ne se reproduit pas dans cette carrière.**

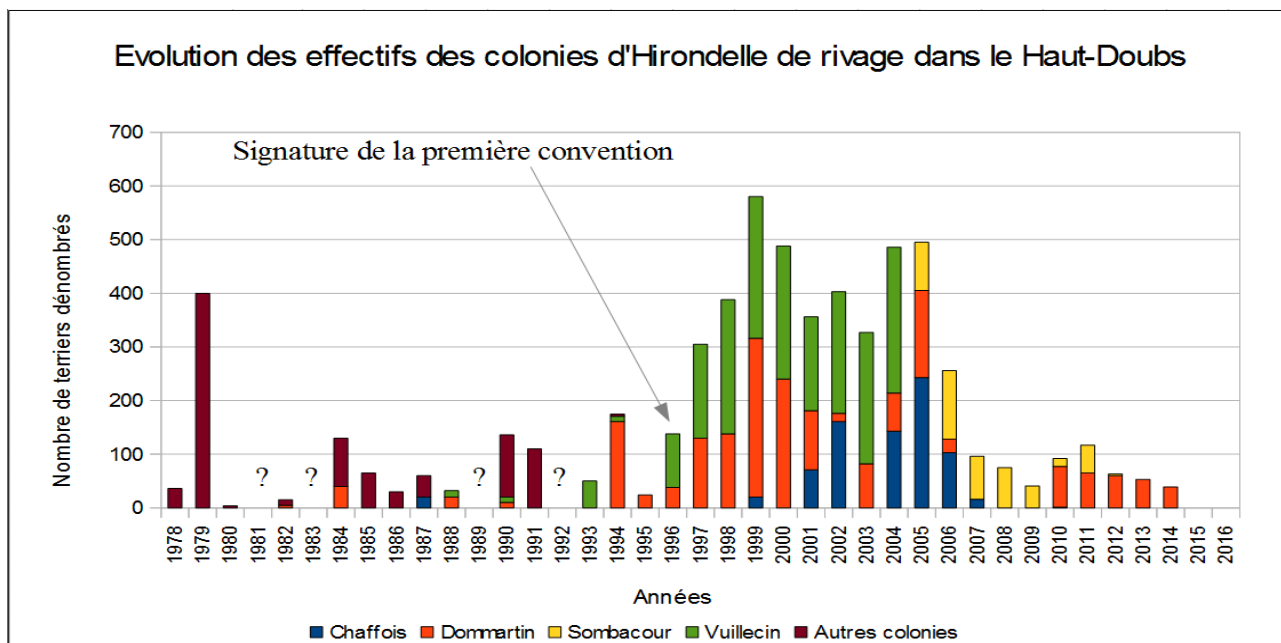


Evolution des effectifs d'Hirondelle de rivage sur la colonie de Sombacour de 1978 à 2016

Malgré une attention toute particulière des carriers, cette année encore, pour aménager un site de reproduction dont la paroi puisse rester verticale malgré une qualité de sable peu favorable, aucune hirondelle de rivage ni terrier n'ont été notés dans la carrière de **Sombacour**.

Après une reproduction avortée en 2013, c'est la quatrième année consécutive que **l'espèce ne se reproduit pas sur ce site**.

Paradoxalement, et exception faite de la saison 2011, depuis la mise en place des mesures de protection, le nombre de couples reproducteurs n'a cessé de diminuer pour finalement s'éteindre depuis quatre ans.



Evolution des effectifs des colonies d'Hirondelle de rivage dans le Haut-Doubs de 1978 à 2016

En 2016, malgré l'aménagement de trois sites et de quatre parois favorables à l'installation de colonies d'Hirondelle de rivage, **aucun couple ne s'est reproduit dans les environs de Pontarlier**.

Le printemps froid et surtout extrêmement pluvieux est probablement en partie responsable de ce constat. Les basses températures et la forte pluviométrie n'ont sans doute pas incité les hirondelles de rivage à migrer par les régions d'altitude, notamment en raison de la faible disponibilité en proies. Les quelques couples présents ont également dû être perturbés dans leur activité de terrassement. D'ailleurs les résultats du programme de suivi des populations d'oiseaux communs (STOC capture) montrent que le succès reproducteur de nombreuses espèces d'oiseaux insectivores a été très faible au printemps 2016.

L'Hirondelle de rivage s'est reproduite annuellement dans la plaine de Pontarlier de 1993 à 2014, mais pas au cours des deux dernières années.

En 2016, la dernière observation de l'espèce dans le Haut-Doubs est réalisée le 18 octobre à Bannans. C'est l'observation la plus tardive jamais enregistrée depuis 1991 année du précédent record (6 octobre). Ceci et peut-être dû à un automne 2016 particulièrement doux (moyenne : 24 septembre).

IV Conclusion

L'Hirondelle de rivage s'est reproduite annuellement dans les environs de Pontarlier de 1993 à 2014. En 1995, face à la baisse régulière des effectifs dans le Haut-Doubs, un suivi spécifique a été mis en place. Le reproduction de l'espèce s'effectuant principalement dans des stocks de sable des exploitations de granulats, des démarches d'information et de sensibilisation ont alors été entreprises auprès des carriers dont les sites d'extraction, encore en activité, pouvaient potentiellement être fréquentés par l'espèce. Celles-ci ont abouti à la signature de conventions en 1996, 1999 et 2007 avec la SARL Paul Marguet, la société des Carrières de Chaffois puis la commune de Sombacour et la société Sacer Paris Nord-Est (aujourd'hui Colas Est). Ces conventions visaient à protéger la reproduction de l'Hirondelle de rivage dans les exploitations.

Dans un premier temps, ces mesures de protection ont été extrêmement favorables à l'espèce puisque entre 1996 et 2006 la population nicheuse a progressé atteignant en moyenne environ 400 couples avec un pic de 608 en 2000.

Depuis 2005, et malgré un léger sursaut en 2010 et 2011, les effectifs n'ont cessé de s'effondrer pour finalement s'éteindre en 2015. Comme en 2015 et pour la seconde année consécutive l'Hirondelle de rivage ne s'est pas reproduite dans le Haut-Doubs. Nous espérons que ce coup d'arrêt n'est pas définitif. Les ébauches de terriers constatés à Dommartin nous laissent un petit espoir.

Pourtant, au cours de ces dernières années, les carriers n'ont jamais ménagé leurs efforts pour constituer des sites favorables à la reproduction de l'espèce. Face à ces résultats, il est d'autant plus important que les efforts se poursuivent.

Ces résultats illustrent malheureusement tout l'intérêt de notre démarche de sensibilisation des exploitants de granulat autour de Pontarlier pour maintenir une population nicheuse d'Hirondelle de rivage dans le Haut-Doubs. Mais ils en reflètent également les limites. L'implication des carriers est un facteur important au maintien des effectifs, mais celle-ci est parfois insuffisante face aux autres menaces qui pèsent sur l'espèce (changement climatique, pesticides,...).

La sablière de **Dommartin** est l'un des deux premiers sites conventionnés avec la société SARL Paul Marguet. Ce lieu est utilisé aujourd'hui comme plateforme de stockage pour les sites d'extraction de la société. Depuis 2013, Dommartin était l'unique site où l'Hirondelle de rivage se reproduisait. 39 couples s'y étaient installés en 2014, mais aucun en 2015. Cette année, malgré la présence de l'espèce constatée à trois reprises entre le 14 et le 29 mai et l'observation de 7 ébauches de cavité, aucune reproduction n'a été réalisée. La sablière de Dommartin reste toutefois le site potentiellement le plus attractif du Haut-Doubs grâce à l'implication de ses dirigeants et ouvriers. Depuis la signature de la première convention en 1995, ce site a accueilli une colonie à seize reprises avec une moyenne de 100 couples par saison. C'est également dans cette sablière que la colonie la plus importante dans le Haut-Doubs a été dénombrée avec 296 couples en 1999. Nous gardons l'espoir que ce site soit à nouveau fréquenté les prochaines années.

Le site de **Chaffois** est la première carrière en roche massive conventionnée en 1999. Malgré le retour de l'espèce sur le site en 2010, après deux années sans reproduction, **l'Hirondelle de rivage ne s'est pas réinstallée** depuis. Pourtant, cette année encore, Monsieur Jacques Thiébaud, chef d'exploitation, et son équipe ont mis tout en œuvre pour créer deux sites attractifs, mais en vain. Aucune hirondelle de rivage ne s'est arrêtée dans l'exploitation. C'est la huitième fois sur les neuf dernières années que **l'Hirondelle de rivage ne se reproduit pas dans la carrière de Chaffois**. Depuis 1999, cette exploitation a été colonisée à huit reprises en dix-huit ans (abandon de la colonie en 2000 et absence de l'espèce en 2003 puis de 2008 à 2016) avec une moyenne de 95 cavités par saison. Cette colonie a connu son apogée en 2005 avec 243 terriers dénombrés.

La carrière en roche massive de **Sombacour** est le dernier site conventionné en 2007. Après une saison 2013 marquée par le premier échec de la reproduction de l'Hirondelle de rivage

depuis son installation en 2005, faute à un printemps anormalement pluvieux, et l'aménagement d'un site peu attractif en 2014 et 2015 en raison de la qualité du granulats peu propice au maintien d'une paroi verticale, nous nourrissons l'espoir de revoir s'implanter une colonie cette année. Malheureusement, malgré tous les efforts déployés par les carriers pour qu'une paroi verticale soit créée et se maintienne toute la saison de reproduction, l'espèce n'est pas revenue s'installer. Ainsi pour la quatrième année consécutive depuis 2005, **l'Hirondelle de rivage ne s'est pas reproduite dans la carrière de Sombacour**. Nous espérons que la prochaine saison sera celle du retour de l'espèce sur un site qui, de 2005 à 2009, a accueilli la plus importante colonie du Haut-Doubs grâce à une implication exemplaire des employés de la société Colas Est.

De part la présence de plans d'eau et de zones humides à proximité immédiate, la sablière de **Vuillecin** est potentiellement le site le plus attractif pour les hirondelles de rivage. Depuis 2005, faute d'aménagement de paroi, elles ne se sont réinstallées qu'à une seule reprise sur ce site (en 2009). Chaque année, des individus sont néanmoins observés sur le plan d'eau, même depuis que des sites de reproduction n'y sont plus aménagés. Rappelons que depuis la signature de la première convention en 1995, ce site a accueilli des colonies au cours de neuf années consécutives avec une moyenne de 218 couples par saison. En 2009, après quatre années sans reproduction, ce site a vu se réinstaller environ 70 couples qui n'ont malheureusement pas pu achever leur reproduction en raison de mauvaises conditions météorologiques. Depuis 2010, l'exploitation du granulats est terminée. En 2011, des travaux de réaménagement écologique du site ont été effectués. Malgré le conventionnement du site et le suivi dont fait l'objet la population d'Hirondelle de rivage dans les environs de Pontarlier depuis près de 20 ans, aucun aménagement n'a été prévu pour pérenniser la reproduction de l'espèce. Nous regrettons que la délégation franc-comtoise de la L.P.O. (Ligue pour la Protection des Oiseaux) n'ait pas été contactée dans le cadre de ce réaménagement à vocation écologique, comme cela a pu être fait à Osselle dans la sablière exploitée par la Société des Granulats du Doubs.

La précarité de la population d'Hirondelle de rivage dans le Haut-Doubs est plus que jamais d'actualité même si les colonies de Chaffois, Dommartin et Sombacour bénéficient encore aujourd'hui de la bienveillance des producteurs de granulats.

Les quelques colonies connues ailleurs dans le Haut-Doubs ont toutes disparu après la cessation de l'activité d'extraction. Pour des raisons diverses, les démarches engagées jusqu'à présent pour recréer des sites de nidification favorables à l'Hirondelle de rivage dans d'anciennes exploitations de sable ont échoué.

L'absence de reproduction pour la seconde année consécutive ne doit pas mettre un terme à notre action visant à maintenir une population d'Hirondelle de rivage nicheuse dans le Haut-Doubs. Nous souhaitons donc continuer à réfléchir avec les exploitants, les communes propriétaires des terrains concernés et les administrations, aux modalités qui permettront d'assurer la pérennité des colonies du Haut-Doubs après l'échéance de la phase d'exploitation sous peine de voir cette population disparaître.

A titre d'exemple, sur la commune d'Osselle, à la suite des aménagements réalisés visant notamment à maintenir la population locale d'Hirondelle de rivage, une convention a été signée en 2011 entre la société des Granulats du Doubs et la LPO Franche-Comté. Cette convention consiste en l'entretien des falaises à hirondelles et à la mise en place de placettes de galets pour le Petit Gravelot, autre oiseau menacé fréquentant volontiers les sablières et les carrières.

Le 5 juin lors d'une visite sur le site, Philippe Michelin et Jean-Louis Romand ont dénombré 210 nids dont 200 occupés et un effectif de plus de 200 hirondelles de rivage volant sur l'ensemble des plans d'eau.

On peut donc raisonnablement penser que 200 à 250 couples se sont reproduits à Osselle en 2016 grâce aux aménagements et à la bienveillance des carriers. Cette effectif semble être plus élevé que celui de 2015 (150 à 200 couples estimés).

Cette sablière est ainsi l'un des sites de reproduction franc-comtois les plus importants pour l'espèce.

Pour mémoire, en ce qui concerne les effectifs de l'espèce à l'échelle régionale, en 2012 la LPO Franche-Comté s'est portée coordinatrice d'une enquête nationale visant à recenser la population d'Hirondelle de rivage sur le territoire franc-comtois. Les principales informations de cette enquête, première pour l'espèce en région, sont consignées ci-dessous :

- Sur les 94 colonies recensées entre 2007 et 2011, 51 étaient occupées en 2012.
- Les observateurs ont dénombrés 2152 cavités dont 982 utilisées, ce qui permet d'estimer le nombre de couples reproducteurs franc-comtois à 930-1150 couples (330-400 couples dans le département du Doubs, 520-650 couples dans le Jura, 80-100 couples en Haute-Saône ; l'espèce est toujours absente du Territoire de Belfort).
- 75 % des colonies se trouvent dans les berges des principaux cours d'eau de la région (Doubs, Loue, Ain, Ognon et Saône).
- Bien que n'hébergeant que 25% des colonies régionales, les milieux artificiels (sablères et carrières) concentrent près de 60% de l'effectif régional, avec en moyenne 43 couples nicheurs par colonie (valeurs extrêmes : 3 et 138 couples).

Cette enquête met surtout en évidence la grande vulnérabilité de l'espèce, une dégradation des sites naturels, l'importance des sites artificiels pour maintenir un nombre suffisant de sites de reproduction et l'impact des accidents globaux ou locaux. Le rapport complet de l'étude est consultable sur internet, à l'adresse suivante :

<http://files.biolo vision.net/franche-comte.lpo.fr/userfiles/observer/Hirondelles/2013BilanRiparia2012FINAL.pdf>

Conformément à la convention, chaque fois que nous rédigeons des articles, transmettons des informations ou présentons cette action, nous mentionnons les noms des exploitants.

Nous rappelons qu'une page consacrée à la protection de l'Hirondelle de rivage est affichée sur le site internet de la délégation franc-comtoise de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO Franche-Comté). Cette page présente l'action menée avec les carriers de la région de Pontarlier en faveur de la reproduction de l'espèce. Elle est consultable à l'adresse suivante :

http://franche-comte.lpo.fr/index.php?m_id=20066

Enfin, les principaux bilans de la nidification de l'Hirondelle de rivage dans les environs de Pontarlier sont consultables sur le site de la LPO Franche-Comté à l'adresse suivante : http://franche-comte.lpo.fr/index.php?m_id=20057.



FRANCHE-COMTE

LPO Franche-Comté
Maison de l'environnement de Franche-Comté
7 rue Voirin
25000 BESANCON
Tel : 03 81 50 43 10 / Fax 03 81 61 66 21



LA NIDIFICATION DE L'HIRONDELLE DE RIVAGE DANS LES ENVIRONS DE PONTARLIER

Frédéric LONCHAMPT et Dominique MICHELAT



Photo JEROME CURIE (Hirondelle de rivage à droite et Hirondelle rustique à gauche)

Les colonies d'Hirondelle de rivage sont établies à l'intérieur des exploitations de granulat dont l'accès est strictement interdit.

Décembre 2016